Publié le 15/12/2022



ID: 081-200040905-20221208-08122022\_3\_4-DE



# Deliberation Conseil Communautaire Communaute de Communes Carmausin-Segala

#### **SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 2 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François Mitterrand à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL							
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	1				
Titulaires présents	43	Voix délibératives	49				
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	44				

#### Titulaires présents : 43 (du début au point 4.8), 44 (du point 5.1 à 6), 45 (du point 7 à la fin)

ASTIE Alain (à partir du point 5.1), AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamila (à partir du point 7), BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, CALMELS Thierry, CARMES Monique, CINTAS Jean-Marc (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine (pouvoir de BOUYSSIE François), DELPOUX Jacqueline (pouvoir de MAFFRE Alain), EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian, MARTY Denis, MERCIER Roland, MILESI Marie, NORKOWSKI Patrice, PENA Sylviane, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, RICHARD-MUNOZ Sonia (pouvoir de BONFANTI Djamila jusqu'au point 6), SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, SOURDIN Anne (pouvoir de ORRIT Didier), TAGLIAFERRI Rosanne, TESSON Régis, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

#### Suppléant présent avec voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe (représente VALIERE Jean-Paul)

#### Titulaires excusés: 12 (du début au point 4.8), 11 (du point 5.1 à 6), 10 (du point 7 à la fin)

ASTIE Alain (jusqu'au point 4.8), BALARAN Jean-Marc, BARBE Christian, BONFANTI Djamila (jusqu'au point 6 — pouvoir à RICHAR MUNOZ Sonia), BOUYSSIE François (pouvoir à COURVEILLE Martine), HAMON Christian, MAFFRE Alain (pouvoir à DELPOUX Jacqueline), ORRIT Didier (pouvoir de SOURDIN Anne), SAN ANDRES Thierry (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), SANCHEZ Marie-Christine, SELAM Fatima, VALIERE Jean-Paul (représenté).

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

#### Secrétaire de séance :

**BOUSQUET Jean-Louis** 

## DELIBERATION N° 08/12/2022-3.4 REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES (AP) – CREDIT DE PAIEMENT (CP)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2311-3 et R 2311-9 qui disposent que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux opérations pluriannuelles.

Vu l'adoption du règlement budgétaire et financier adopté en séance du 25 novembre 2021 et le passage à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022



ID: 081-200040905-20221208-08122022\_3\_4-DE

Vu la présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui comprend tous les projets d'investissement programmés jusqu'en 2025,

Monsieur le Président rappelle que les investissements prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) peuvent faire l'objet d'Autorisations de Programme (AP) déclinées en Crédits de Paiements (CP).

Pour rappel, la procédure des Autorisations de programme (AP) / Crédits de paiement (CP) est une dérogation au ce principe de l'annualité budgétaire.

Les Autorisations de Programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Chaque AP se décline en plusieurs enveloppes successives : les crédits de paiements (CP)

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme.

Monsieur le Président propose de réviser les opérations suivantes :

- Opération Bâtiments
- Opération Porte du Tarn
- Opération matériels informatiques
- Opération Vestiaires Service Technique

Et de créer l'opération suivante :

- Opération Mise aux normes de la salle des sports

Les opérations en jaunes dans le tableau sont révisées ou créer.

Par ailleurs, conformément au règlement budgétaire, le conseil devra se prononcer sur le re-phasage des crédits disponibles des CP pour les opérations maintenues non terminées sur l'exercice 2022.

Publié le 15/12/2022



ID: 081-200040905-20221208-08122022\_3\_4-DE

### montants € TTC hors recettes (subventions et FCTVA)

	Autorisations de Programme AP	CP (crédits de paiement)				AP	
n°	Libellé OPERATIONS	7	2022 💌	2023 🔽	2024 🔽	2025 🔽	AUTORISATION PROGRAMME 2022-2025
OP.26	Mise aux normes salles des sports		25 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	25 000,00 €
op.39	DMA Acquisition BOM/ contenants /matériels		457 850,00€	400 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €	1 657 850,00 €
op. 43	Modernisation Pôle Verrier		100 000,00€	CHARLES SHALL SHARK AND ADDRESS OF THE PARTY.	ANTHORNESS CONTRACTOR	1 300 000,00 €	4 700 000,00 €
op. 60	Achat réserve foncière et immobilière		30 000,00 €	The through the part and an ordinar	Vesture construction of	C. C	30 000,00 €
op.70	Fonds de concours		30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00€	120 000,00 €
op.74	Sentiers de randonnées		30 000,00 €	10 000,00€	10 000,00 €	10 000,00€	60 000,00 €
op. 83	Bâtiments : aménagement et entretien		73 000,00 €	60 000,00€	60 000,00€	60 000,00€	253 000,00 €
op.88	Matériels		10 000,00 €	10 000,00€	10 000,00 €	10 000,00€	40 000,00 €
op.94	Voirie		420 000,00€	120 000,00€	120 000,00€	120 000,00€	780 000,00 €
op. 103	Opah		0,00€	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	300 000,00 €
op. 104	Achat de véhicules + Bornes élect		30 000,00€	15 000,00€	15 000,00€	15 000,00€	75 000,00 €
op.106	Portes du Tarn Nord		190 250,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	190 250,00 €
op. 117	Projet Maison de santé pluridisciplinaire		29 969,00 €	170 031,00 €	0,00€	0,00€	200 000,00 €
op. 116	Signalétique (bâtiment)		24 000,00 €	18 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	66 000,00 €
op.126	Restauration fonds Kosin		4 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00€	13 000,00 €
op. 127	Réhabilitation l'annexe		4 180,97 €	30 000,00€	0,00€	0,00€	34 180,97 €
op. 128	Aménagement des PAT		27 412,52 €	2 490,00 €	0,00€	0,00€	29 902,52 €
op. 129	Acquisition matériels et installations ST		20 000,00 €	10 000,00€	10 000,00 €	10 000,00€	50 000,00 €
op. 130	Matériels et aménagement piscine		15 000,00 €	10 000,00€	10 000,00 €	10 000,00 €	45 000,00 €
op. 132	Extension Pôle des eaux		35 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	35 000,00 €
p. 134	Matériels informatiques	1	66 500,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	171 500,00 €
op.135	Construction aire des gens du Voyages		560 700,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	560 700,00 €
p. 138	Recensement des friches historiques						0,00€
p. 140	Solde Schéma directeur Vélo		27 500,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	27 500,00 €
op. 143	Construction vestiaires OM		362 000,00 €	25 000,00€	0,00€	0,00€	387 000,00 €
p. 144	Achat et restauration d'œuvres d'art Musée		11 000,00 €	11 000,00€	11 000,00 €	11 000,00 €	44 000,00 €
p.145	Acquisition défibrillateurs pour communes MAD		8 340,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	8 340,00 €
p.146	Projet Aménagement OT Carmaux (café des arts)		0,00€	200 000,00€	200 000,00 €	400 000,00 €	800 000,00 €
p.147	Communication : création de logo, site internet		33 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	33 000,00 €
p.148	Réhabilitation bâtiment chemin des acacias		100 000,00 €	563 000,00€	0,00€	0,00€	663 000,00 €
p.152	Bâtiment cca 1 comdata Chauffage		90 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	90 000,00 €
p.149	Lotissement rosières etude de faisabilité		12 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	12 000,00 €
p.150	Construction d'une crèche aux farguettes		0,00€	0,00€	450 000,00 €	450 000,00 €	900 000,00 €
p.151	Aménagement zac croix de mille		9 393,91 €	0,00€	0,00€	0,00€	9 393,91 €
Tota			3 128 979,88 €	3 822 521,00 €	2 776 000,00 €	2 976 000.00 €	12 703 500,88 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**VALIDE** les autorisations de programmes présentées ci-dessus **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président

Le Président Didier SOMEN Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET

Publication sur le site internet le 15 DEC. 2022

Auteur de l'acte : Didier SOMEN, Président

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022



ID: 081-200040905-20221208-08122022\_3\_4-DE

Communauté de Communes Carmausin-Ségala – 2 rue du Gaz - 81400 CARMAUX Conseil de Communauté du 08/12/2022 – Délibération n° 3.4